



ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION D'ACCES  
ET DE STATIONNEMENT  
PLACE DE L'EGLISE ET RUELLE DU  
POURTOUR DE L'EGLISE  
INSTALLATION CHALETS  
« MARCHÉ DE NOËL 2023 »  
N° 2023/232

Le Maire de BERLAIMONT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement des véhicules Place de l'église, pour permettre l'installation des chalets à l'occasion du marché de Noël qui aura lieu les 18 et 19 novembre 2023 sur ladite Place.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et l'accès des véhicules seront interdits Place de l'église et ruelle du Pourtour de l'église à partir du lundi 13 novembre 2023 à 9h jusqu'au mardi 21 novembre 2023 à 16h.

Article 2 : Les restrictions reprises à l'article 1 ne s'appliquent pas :

- Aux divers services des pompes funèbres ;
- A Monsieur CARION Claude, locataire du garage sis place de l'église pour lui permettre l'entrée et la sortie de son véhicule stationné dans ledit garage, par la place de l'église ;
- A Madame RODRIGUES Tresa propriétaire d'un garage de l'immeuble sis 9 grand rue à BERLAIMONT (59145), dont l'accès se fait par l'impasse Saint Michel au niveau de la ruelle du pourtour de l'église ;
- A l'entreprise FLAMME ENVIRONNEMENT en charge de la collecte des déchets ménagers

Article 3 : Cette interdiction de stationnement rentrera en vigueur à compter du lundi 13 novembre 2023 à 9h jusqu'au mardi 21 novembre 2023 à 16h.

Article 4 : La pose de barrières et panneaux d'interdiction seront assurés par les services techniques de la commune.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté est destinée à :

- Monsieur le Commandant de Police d'AULNOYE-AYMERIES,
- Monsieur le Responsable de l'entreprise FLAMME ENVIRONNEMENT Rue du Dispatching 59720 LOUVROIL
- M. le Responsable Voirie, CAMVS, 1 Place du Pavillon, 59600 Maubeuge
- Madame RODRIGUES Tresa, propriétaire du garage de l'immeuble sis 9 grand rue à BERLAIMONT 59145
- Monsieur CARION Claude 7 place du Général De Gaulle à BERLAIMONT (59145)
- M. le Chef de Service Prévisions du Groupement 4 du SDIS, 128 rue de l'Industrie à Onnaing,
- Affichage et archives Mairie.

Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Fait à BERLAIMONT, le 9 novembre 2023  
Le Maire,

Michel HANNECART

